

Pas de destruction supplémentaire de sols fertiles et de la biodiversité
Lettre ouverte au président d'Angers Loire Métropole

STOP OCÉANE 3

Monsieur le Président,

En octobre 2018, le GIEC appelait de ses vœux des décisions radicales et immédiates par les pouvoirs publics afin de rester en-deçà de 1,5°C de réchauffement global. Le 17/01/22, Angers Loire Métropole votait la reconnaissance de l'urgence climatique. Malgré cela, le conseil communautaire maintient son projet d'aménager une zone d'activité au nord-est d'Angers sur la Nouvelle Océane / Océane 3 dans la continuité des zones d'activité Océane 1 & 2.

Cet entêtement à poursuivre des aménagements destructeurs anachroniques, au bénéfice économique discutable, est incompréhensible. Angers Loire Métropole a plus besoin aujourd'hui sur son territoire d'un surcroît de biodiversité et de terres nourricières que d'une artificialisation supplémentaire pour une vingt et unième zone d'activité.

La biodiversité s'effondre (70 % de diminution des populations de vertébrés depuis 1970). L'urgence est à la préservation et à la valorisation des zones naturelles, pas à leur destruction !

Le *projet alimentaire territorial* ambitionne de développer la souveraineté alimentaire locale. Pour cela, nous avons besoin de terres fertiles. Les détruire, c'est accroître notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'alimentation.

La réhabilitation des friches industrielles et commerciales est une solution pour éviter l'artificialisation de zones naturelles et agricoles et nous nous réjouissons des récentes décisions du conseil communautaire en la matière. Mais la prise de conscience est bien tardive, les moyens dégagés faibles et leur mise en œuvre timide. Nous avons besoin d'avancées concrètes et rapides.

Désormais, **aucune nouvelle zone d'activité n'est plus tolérable au prix de la destruction de zones naturelles et agricoles**. Seule la réhabilitation ou la réorientation d'une friche commerciale ou industrielle permettra un développement économique compatible avec le respect de l'environnement nécessaire au territoire.

La destination de ces zones d'activités mérite également d'être repensée : nombre d'entre elles sont parsemées d'immenses plateformes logistiques qui encouragent un flux incessant de marchandises produites à l'autre bout du monde, dans des conditions sociales et écologiques parfois déplorables. Certaines de ces infrastructures ne sont qu'à moitié utilisées, mais garantissent la spéculation foncière de leurs promoteurs. Mutualiser et transformer certains de ces espaces pour accueillir des entreprises artisanales locales serait le gage d'une activité économique au service du bien commun et de savoirs-faire utiles pour l'agglomération angevine.

Ces constats sont largement partagés dans l'opinion publique. Une [pétition en ligne](#) reprenant cet argumentaire recueille déjà près de 1400 signatures. Nous continuerons à porter publiquement ce débat auprès des médias et des citoyens d'Angers Loire Métropole, notamment au cours d'une **CycloManif**, organisée le 8 juin.

Dès à présent, nous, collectifs, partis, syndicats et associations signataires de cette lettre vous demandons avec insistance d'**abandonner au nom d'Angers Loire Métropole le projet de Nouvelle Océane 3**. Ce serait un gage fort de l'engagement d'ALM à répondre sans délai à l'urgence climatique et écologique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Les signataires :

Les Soulèvements de la terre Angers, Les Soulèvements du Layon, Soulèvements de la terre Doué la Fontaine-Montreuil Bellay, Soulèvements de la Terre Saumur, Confédération Paysanne du Maine-et-Loire, NPA 49, Le CERCLE 49, La France Insoumise 49, Angers en commun, ATTAC 49, Extinction Rebellion Angers, Union syndicale Solidaires 49, Justice Climatique Angers, Collectif MAZHAD (Marcé Zones Humides À Défendre), Youth For Climate Angers, Les écologistes 49, RAARE (Ravitaillement Alimentaire Autonome, Réseaux d'Entraide)...